

Le **11 MARS 2024**

Bureau du courrier

**Syndicat Mixte Lozère Numérique****Débat sur les orientations budgétaires 2024**

Les orientations budgétaires pour l'année 2024, sont les suivantes :

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>611</b> Prestation de service (Mission de contrôle)	<b>497 725,33 €</b>	<b>002</b> Résultat de fonctionnement reporté	<b>598 838,17 €</b>
<b>6168</b> Assurances	<b>3 000,00 €</b>	<b>Chapitre 74</b>	
<b>6156</b> Maintenance AGEDI	<b>1 000,00 €</b>	<b>74741</b> Participation Communes 30 % (1,20 €/habitant soit 0,2€ part fixe et 1€ part variable, 63 491 habitants)	<b>76 189,20 €</b>
<b>627</b> Services Bancaires	<b>20 000,00 €</b>		
<b>62878</b> Remboursements Frais autres organismes (Remboursement locations immobilières, mobilières, personnel)	<b>127 200,00 €</b>	<b>7473</b> Participation Département 70 %	<b>177 774,80 €</b>
<b>65888</b> Autres charges de gestion courante	<b>3 585,60 €</b>		
<b>66111</b> Intérêts Bancaires	<b>200 000,00 €</b>		
<b>6811</b> Dotations aux amortissements	<b>291,24 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>852 802,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>852 802,17 €</b>

Les postes de dépenses de fonctionnement prévues sont :

- 611 Crédits prévus pour le contrôle des Documents d'ouvrage exécutés par le cabinet SETICS ;  
6168 Crédits prévus pour le paiement d'une assurance de responsabilité civile et de protection juridique ;  
627 Crédits prévus pour financer des frais bancaires dans le cas d'une ouverture d'une ligne de trésorerie ;  
62878 Crédits prévus pour le remboursement des frais de structure et de mise à disposition de personnel au Département de la Lozère ;  
66111 Crédits prévus pour le paiement d'intérêts dans le cas d'une ouverture d'une ligne de trésorerie ;  
6811 Dotations aux amortissements pour le logiciel comptable AGEDI.

Les postes de recettes de fonctionnement prévues sont :

- 002 Résultat de fonctionnement reporté ;  
74741 Participation annuelle des communes au fonctionnement du Syndicat ;  
7473 Participation annuelle du Département au fonctionnement du Syndicat.

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
1641 Emprunts en euros	2 169 494,84 €	001 Solde d'exécution section d'investissement	2 574 225,60 €
		Chapitre 13	
		1321 Subvention FSN	2 016 844,00 €
		1322 Subvention Région	890 284,00 €
2764 Subventions déléguées	4 312 150,00 €	Chapitre 16	
		1641 Emprunts en euros	1 000 000,00 €
		2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	291,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 481 644,84 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 481 644,84 €</b>

Les postes de dépenses d'investissement prévues sont :

1641 Crédits prévus pour le remboursement de l'emprunt dans le cas où il serait réalisé ;  
2764 Crédits prévus pour le paiement des travaux réalisés par le Délégué ALLIANCE THD.

Les postes de recettes d'investissement prévues sont :

001 Solde d'exécution section d'investissement ;  
1321 Subvention versée par le FSN ;  
1322 Subvention versée par la Région Occitanie ;  
1641 Emprunt réalisé par le Syndicat en cas de besoin ;  
2805 Amortissement du Logiciel AGEDI.

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le **11 MARS 2024**

**Bureau du courrier**

Le Président du Syndicat Mixte  
Lozère Numérique,  
Robert AIGOIN

